Liste de contrôle

Débardage de bois à l'aide d'un treuil et d'un véhicule

Les mesures de sécurité relatives à l'utilisation de treuils à câble et d'engins de débardage sont-elles respectées dans votre entreprise?



Les risques principaux sont:

Équipement de travail:
Treuils et véhicules inadaptés et insuffisamment équipés

Zone dangereuse:
La présence de personnes dans les zones dangereuses

Élingues:
Les câbles et accessoires de levage aux dimensions insuffisantes

Communication:
Une mauvaise communication

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

suva

1. Remplissez la liste de contrôle.
Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.
2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Formation
Le débardage au sol est considéré comme un travail comportant des dangers particuliers. Votre personnel au sol est-il suffisamment formé et instruit à cet effet?

Vous trouverez des informations à ce sujet dans la directive CFST «Travaux forestiers» disponible sur **www.ekas.admin.ch/2134.f** (annexe 8).

Engin de débardage, treuil à câbles et accessoires

1 L'engin de débardage est-il équipé d'une **protection contre le retournement**? ○ oui ○ non

Par exemple des arceaux ou une cabine de sécurité

2 Le conducteur de l'engin est-il protégé contre la chute et la pénétration d'objets dans la cabine? ○ oui ○ non

Solutions possibles:
- Grille de protection arrière aux dimensions suffisantes
- Vitre de sécurité en polycarbonate ou autre dispositif de protection approprié

3 L'engin est-il équipé d'un **marchepied** approprié? (Fig. 1) ○ oui ○ en partie ○ non
- Antidérapant
- Hauteur correcte de la marche
- Poignées adaptées

4 Le **siège du conducteur** est-il équipé d'une ceinture de sécurité, absorbe-t-il les chocs et les vibrations et peut-il être adapté à la taille et au poids du conducteur? ○ oui ○ en partie ○ non

5 Les treuils, les câbles et les accessoires de levage utilisés pour le débardage au sol sont-ils régulièrement contrôlés par une personne compétente dans le cadre d'une **inspection**? ○ oui ○ non

6 Est-il possible d'actionner la **commande du treuil** en toute sécurité? ○ oui ○ en partie ○ non

Commande depuis la cabine ou à une distance sûre par radiocommande

7 La radiocommande du treuil est-elle équipée d'un **bouton de commande à action maintenue** (dispositif «homme mort»)? ○ oui ○ non

Lorsque le bouton de commande actionnant le treuil est relâché, le mouvement du treuil doit s'arrêter.

8 Les **câbles forestiers** utilisés sont-ils **adaptés** à la force de traction du treuil? ○ oui ○ en partie ○ non

9 Les **terminaisons de câbles en acier ou synthétiques** sont-elles conformes aux prescriptions du fabricant? ○ oui ○ en partie ○ non

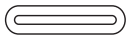
10 Les **indications relatives à la charge maximale d'utilisation (Working Load Limit – WLL / Forest Tractive Force – FTF)** figurent-elles clairement sur les accessoires de levage (sangles, chaînes, poulies de renvoi, etc.) et sont-elles adaptées à la force de traction du treuil? ○ oui ○ en partie ○ non



1 Montée et descente correctes de l'engin



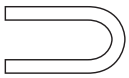
2 Poulie de renvoi (photo: ForêtSuisse)



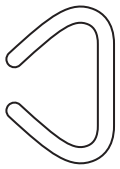
Levage direct
Facteur de charge 1,0



Levage bagué
Facteur de charge 0,8



Élingage en panier parallèle
Facteur de charge 2,0



Élingage en panier
avec angle d'inclinaison de
0 – 45°
Facteur de charge 1,4

Désignation		Couleur	Traction en levage WLL [t]	Traction au sol [t]	Traction en levage WLL [t]	Traction au sol [t]	Traction en levage WLL [t]	Traction au sol [t]	Traction en levage WLL [t]	Traction au sol [t]
1.0	I	violet	1.0	1.7	0.8	1.4	2.0	3.5	1.4	2.4
2.0	II	vert	2.0	3.5	1.6	2.8	4.0	7.0	2.8	4.9
3.0	III	jaune	3.0	5.2	2.4	4.2	6.0	10.5	4.2	7.3
4.0	IIII	gris	4.0	7.0	3.2	5.6	8.0	14.0	5.6	9.8
5.0	IIIII	rouge	5.0	8.7	4.0	7.0	10.0	17.5	7.0	12.2
6.0	III III	marron	6.0	10.5	4.8	8.4	12.0	21.0	8.4	14.7
8.0	IIII IIII	bleu	8.0	14.0	6.4	11.2	16.0	28.0	11.2	19.6
10.0	IIIII IIIII	orange	10.0	17.5	8.0	14.0	20.0	35.0	14.0	24.5
15.0		orange	15.0	26.2	1.0	21.0	30.0	52.5	21.0	36.7
20.0		orange	20.0	35.0	16.0	28.0	40.0	70.0	28.0	49.0

Élingues textiles: charge maximale d'utilisation (WLL) en traction en levage et charges admissibles lors du débardage par traction au sol.

11 La charge maximale d'utilisation (WLL) des ceintures d'ancrage rondes est-elle respectée? (voir tableau ci-dessus)

- Les élingues textiles utilisées en levage sont soumises à un coefficient de sécurité de 7.
- Lors de la traction au sol, le coefficient de sécurité utilisé est de 4 (voir tableau). Le coefficient de sécurité de 4 implique des prescriptions particulières de sécurité:
  - Personne ne doit se tenir dans l'angle formé par des câbles.
  - Personne ne doit se trouver dans la zone de danger autour de la charge.
  - Les sangles pour la traction au sol ne doivent pas être utilisées pour des travaux de levage.

Exemple: ceinture d'ancrage ronde rouge, élingage en panier parallèle:
5 t (traction en levage) × 7 : 4 × 2 (facteur de charge) = 17,5 t traction au sol.

○ oui ○ en partie ○ non

12 La charge maximale d'utilisation (WLL) des poulies de renvoi et de leurs accessoires d'arrimage présente-t-elle une résistance double de la force de traction maximale du treuil? (Fig. 2)

Exemple:
8 t force de traction du treuil × facteur de charge 2,0 = 16 t.

○ oui ○ en partie ○ non

13 La **classe FTF** (Forest Tractive Force) choisie pour l'accessoire d'élingage correspond-elle à la force de traction maximale admissible du treuil forestier utilisé?

Exemple: une classe FTF 6.0 correspond à une force de traction maximale de 6,0 t.

○ oui ○ non

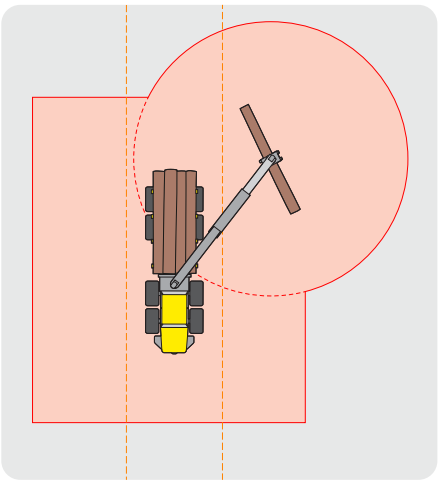
14 L'engin dispose-t-il d'un **espace de rangement suffisant**?

Le transport des poulies, des ceintures d'ancrage rondes, des cisailles coupe-câble, etc. doit s'effectuer en toute sécurité.

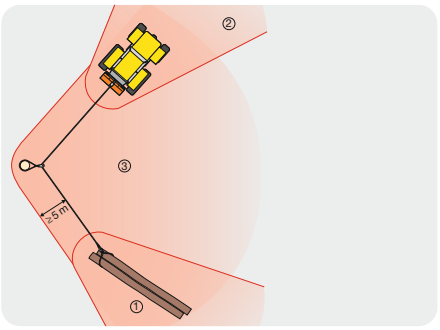
○ oui ○ en partie ○ non

15 La prise de force est-elle équipée d'une **protection de tous les éléments en rotation** (tête et arbre de la transmission)?

○ oui ○ non



3 Zones dangereuses autour du véhicule avec un appareil de levage



4 Zones dangereuses autour du câble tendu en mouvement, de l'angle interne du câble et de la charge

1. Zone de balayage de la traîne
2. Zone dans l'axe de traction située à l'avant de l'engin de traction
3. Zone intérieure d'un renvoi de câble

Lors du débardage en pente, une zone de danger supplémentaire apparaît en dessous de la charge.

16 L'engin est-il équipé d'un **extincteur** et procède-t-on régulièrement à sa maintenance?
○ oui ○ non

17 Les **notices d'instructions** de l'engin de débardage et du treuil sont-elles disponibles en français et les opérateurs les connaissent-ils?
○ oui ○ en partie ○ non

Zones dangereuses autour des câbles tendus, des charges et des engins

18 Les **zones dangereuses** autour de l'engin de débardage et des charges sont-elles systématiquement évitées? (Fig. 3 à 6)
- Autour des câbles sous tension et en mouvement
- Autour des charges en mouvement
- Dans le rayon d'action de l'appareil de levage
- Au-dessous des charges en mouvement ou non sécurisées

○ oui ○ en partie ○ non

19 Lors de l'**interruption des travaux**, l'opérateur quitte-t-il toujours un engin sécurisé?
- Véhicule immobilisé contre tout déplacement involontaire
- Grue abaissée ou sécurisée

○ oui ○ non

20 La **zone dangereuse autour des bois morts sur pied** est-elle systématiquement évitée lors du débardage?
○ oui ○ non

21 En **montant et en descendant** de l'engin, l'opérateur suit-il les règles nécessaires pour ne pas glisser ou rester accroché? (Fig. 1)
- Utiliser les poignées.
- Ne jamais sauter de l'engin.
- Regarder en direction du véhicule.

○ oui ○ en partie ○ non

22 Des passagers sont-ils acceptés à bord de l'engin de débardage uniquement lorsque cela est prévu par le fabricant?
○ oui ○ non

Organisation, communication, formation

23 Les **procédures de travail** sont-elles définies pour chaque mission, les dangers sont-ils identifiés et discutés avec les collaborateurs?
○ oui ○ en partie ○ non

24 Le **chantier** est-il **correctement signalisé**? (Fig. 7)

Voir fiche thématique «Protection des tiers lors du travail en forêt», **www.suva.ch/33083.f**.

○ oui ○ non

25 Garantit-on que les collaborateurs victimes d'un accident lors du débardage puissent être **secourus** sans délai?
- Pharmacie (trousse de premiers secours) disponible
- Dispositif d'alarme et premiers secours

Voir liste de contrôle «Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles», **www.suva.ch/67061.f**.

○ oui ○ non

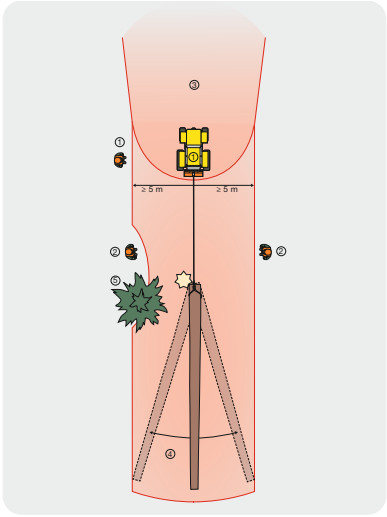
26 La **communication** entre les collaborateurs est-elle assurée?

En général par radio. S'il n'est pas possible de communiquer par radio, un langage par signes explicites doit être convenu.

○ oui ○ en partie ○ non

27 Le personnel est-il régulièrement **instruit** quant au comportement sûr à adopter pendant le débardage?
- Zones dangereuses
- Communication, langage par signes
- Port des équipements de protection individuelle, etc.

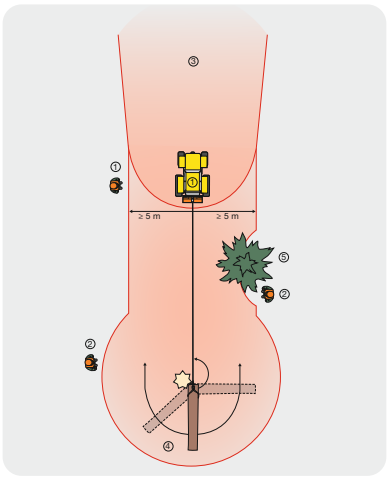
○ oui ○ non



5 Zones dangereuses lors du **débardage de bois longs et mi-longs**

1. Emplacement sûr de l'opérateur du treuil
2. Emplacement sûr de l'opérateur du treuil avec une radio
3. Zone dans l'axe de traction située à l'avant de l'engin de traction
4. Zone de balayage de la traîne
5. Limite de protection par **l'arbre**

Zone intérieure d'un renvoi de câble
Lors du débardage en pente, une zone de danger supplémentaire apparaît en dessous de la charge.



6 Zones dangereuses lors du **débardage de bois courts**

1. Emplacement sûr de l'opérateur du treuil
2. Emplacement sûr de l'opérateur du treuil avec une radio
3. Zone dans l'axe de traction située à l'avant de l'engin de traction
4. Zone de balayage de la traîne
5. Limite de protection par **l'arbre**

Zone intérieure d'un renvoi de câble
Lors du débardage en pente, une zone de danger supplémentaire apparaît en dessous de la charge.



7 Barrage de sentiers, chemins forestiers et ruraux

28 Les travailleurs portent-ils les **équipements de protection individuelle** nécessaires?

Par exemple casque, gilet de signalisation, gants de protection, chaussures solides, pantalon anti-coupures en utilisant la tronçonneuse.

○ oui
○ en partie
○ non

29 Les travailleurs portent-ils des **vêtements de signalisation** lors de travaux sur la voie publique?

Voir fiche thématique «Vêtements de signalisation à haute visibilité pour des travaux dans l'espace routier public», **www.suva.ch/33076.f**.

○ oui
○ en partie
○ non

30 Une personne compétente a-t-elle été désignée pour le contrôle et l'entretien des véhicules, des treuils forestiers et des accessoires d'élingage, et a-t-elle été formée conformément aux instructions de maintenance?

○ oui
○ non

31 Les conducteurs d'engins de débardage possèdent-ils tous le **permis de conduire** nécessaire?

○ oui
○ non

32 En cas de conduite sur **routes publiques**, les dispositions prévues par la loi sur la circulation routière sont-elles respectées?

Garde-boue de protection, rétroviseurs, feux arrière, clignotants, pose si nécessaire d'un bouclier de débardage, signalement du chargeur frontal.

○ oui
○ en partie
○ non

Informations complémentaires

- Directive CFST 2134 «Travaux forestiers», **www.ekas.admin.ch/2134.f**
- Liste de contrôle «Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles», **www.suva.ch/67061.f**
- Formulaire «Attribution du travail et organisation en cas d'urgence en forêt», **www.suva.ch/88216.f**
- Fiche thématique «Contrôle des treuils, câbles et accessoires de levage pour les travaux forestiers», **www.suva.ch/33117.f**
- Fiche thématique «Protection des tiers lors du travail en forêt», **www.suva.ch/33083.f**
- Fiche thématique «Vêtements de signalisation à haute visibilité pour des travaux dans l'espace routier public», **www.suva.ch/33076.f.**
- SN EN 17822, Exigences relatives aux élingues et poulies de renvoi pour les opérations de transport forestier [15]
- SN EN 14492-1, Appareils de levage charge suspendue – Treuils et palans motorisés – Partie 1: treuils motorisés [16]

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

Plan de mesures
Débardage de bois à l'aide d'un treuil et d'un véhicule

Liste de contrôle remplie par:

Date **Signature**

Marque **Type** **Année de construction**

				Mesure exécutée			Contrôle	
Nº	**Mesure à mettre en œuvre**	**Date**	**Responsable**	**Date**	**Visa**	**Remarques**	**Date**	**Visa**

Prochain contrôle le: ______________________ **(recommandé: tous les 12 mois)**

Renseignements:
Tél. +41 58 411 12 12, service.clientele@suva.ch
Téléchargement et commandes: **www.suva.ch/67118.f**

Suva, case postale 287, 1001 Lausanne
Édition: novembre 2026
Référence: 67118.f

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.admin.ch